

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 22 AVRIL 2026**

L'An Deux Mille Vingt Six, le mercredi 22 avril à dix-huit Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Thierry DUBUIS, Francis PETRICIG, Nicolas BUIS, Éric LLAMAS, Virginie MAS, Alain STEPHAN, Michel JEANNOT, Elma SOURD, José GARCIA, Jean-Michel FLUTET, Gersende GRANADO, Catherine ARNAUD, Xavier ESTOURNEL, Hanaë-Marie GAMER

---

**Objet : Election du Président et du Vice-Président**

Vu l'article L 5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal Murois du 19 avril 2016,

Monsieur MONTELLANICO installe l'assemblée en procédant à l'appel nominal des membres du Syndicat Intercommunal Murois désignés par les Conseils Municipaux de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure.

**Délégués au SIM de ST BONNET DE MURE**

Thierry DUBUIS  
Francis PETRICIG  
Nicolas BUIS  
Éric LLAMAS  
Virginie MAS  
Alain STEPHAN  
Michel JEANNOT

**Délégués au SIM de ST LAURENT DE MURE**

Elma SOURD  
José GARCIA  
Jean-Michel FLUTET  
Gersende GRANADO  
Catherine ARNAUD  
Xavier ESTOURNEL  
Hanaë-Marie GAMER

Les nouveaux membres une fois installés, le doyen d'âge, Monsieur JEANNOT, prend la présidence de la séance pour procéder à l'élection du Président. Il propose que l'élection ait lieu à main levée et à la majorité absolue.

Préalablement il est procédé à un appel à candidature pour la présidence.

Monsieur PETRICIG se porte candidat à la présidence.

### Election du Président

- Premier tour de scrutin :
  - o Nombre de votants : 14
  - o Abstention : 0
  - o Suffrages exprimés : 14
  - o Majorité absolue : 14

Monsieur PETRICIG ayant obtenu 14 voix est élu Président à l'unanimité et est immédiatement installé.

Monsieur PETRICIG prend la présidence et demande que l'on procède à l'élection du Vice-Président, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Préalablement il est procédé à un appel à candidature pour la vice-présidence.

Monsieur GARCIA se porte candidat à la vice-présidence.

### Election du Vice-Président :

- Premier tour de scrutin :
  - o Nombre de votants : 14
  - o Abstention : 0
  - o Suffrages exprimés : 14
  - o Majorité absolue : 14

Monsieur GARCIA ayant obtenu 14 voix est élu Vice-Président à l'unanimité et est immédiatement installé.


AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 22 avril 2026

Le Président

Francis PETRICIG



Le secrétaire de séance

Joseph ARSILLIERES

